

Traumatisme crânien léger (TCL) et scolarité

H.Touré, M.Chevignard, Hôpitaux de Saint-Maurice.

La majorité des enfants récupère bien après un TCL et ne garde aucune séquelle.

Les séquelles rares mais possibles, parfois dites invisibles, peuvent persister quelques semaines ou plusieurs années.

Il est important de les détecter rapidement, afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour éviter l'échec scolaire pendant la phase de récupération neurologique.

Les séquelles peuvent être particulièrement graves chez les enfants préalablement à risque d'échec scolaire ou présentant des troubles comportementaux antérieurs au TCL .

Signes d'alerte à détecter et à prendre en compte par les parents et l'équipe enseignante :

Ces manifestations doivent inciter les enseignants à contacter la famille et à envisager si nécessaire une rencontre avec le médecin scolaire

- Absentéisme inattendu
- Difficultés cognitives et scolaires
- Changement du comportement
- Plaintes somatiques

Les troubles fréquents possibles :

- Fatigue, fatigabilité
- Lenteur
- Troubles de l'attention
 - *Distractibilité / difficultés d'écoute*
 - *Difficultés d'attention soutenue (maintenir l'attention dans la durée)*
 - *Difficultés d'attention divisée (faire deux choses à la fois)*
- Difficultés de mémorisation
 - *Perte de la consigne en cours d'exécution*
 - *L'enfant ne sait plus ses leçons et poésies*
 - *L'enfant n'arrive pas à tout apprendre*
- Troubles de la compréhension
- Troubles des fonctions exécutives et des capacités de résolution de problèmes (Planification, contrôle...)
- Troubles du comportement (irritabilité, intolérance à la frustration...)

Principaux aménagements à proposer dès la détection des troubles :

L'enfant qui a présenté un TCL peut présenter les mêmes problématiques qu'un élève ayant des difficultés d'apprentissage d'une autre origine et bénéficiera donc des mêmes adaptations pédagogiques ; qui, dans son cas, devraient être temporaires.

- Aménager le rythme scolaire en cas de fatigue. Proposer des temps de pause.
- Alléger la charge de travail (interrogations à l'oral plus qu'à l'écrit, allègement de l'écrit par des photocopies, réduction du nombre de questions avec notation au prorata, allègement des devoirs à la maison).
- L'élève doit être placé dans les premières rangées de la classe proche de l'enseignant.
- Attirer son attention au moment de donner une information importante. Par exemple : répéter plusieurs fois l'information, parler lentement et distinctement face à l'enfant, s'arrêter souvent pour résumer les points importants.
- Présenter des informations claires et concises, fragmenter les consignes.
- Reformuler si besoin.
- Utiliser un environnement très structuré et constant, bien segmenter les temps de travail, de changements de matières, instaurer des rituels de début et de fin de cours ou d'activités, surtout en maternelle et en primaire.
- Adapter l'environnement à ce que l'enfant peut comprendre, à l'effort qu'il peut fournir.
- Utiliser les questions à choix multiples ou des textes à trous pour faciliter la réponse de l'enfant en cas de difficultés de mémoire.
- Fragmenter les leçons et les donner plusieurs jours à l'avance (par exemple poésies apprises strophe par strophe sur plusieurs jours).
- Les enfants sont souvent anxieux : ils ont besoin d'être rassurés, encouragés, mis en confiance.

Activité sportive :

- Absence d'activités sportives ou violentes pendant les quatre semaines suivant le TC léger.
- Les activités peuvent être reprises progressivement à quatre semaines, uniquement en cas d'absence totale de symptômes durant une semaine.

Conclusion :

Les symptômes, lorsqu'ils existent, disparaissent le plus souvent avec le temps.

S'ils persistent au-delà de quatre semaines, le médecin scolaire peut être contacté afin d'envisager avec l'enfant, sa famille et le médecin qui le suit, une orientation dans une structure spécialisée, qui pourra organiser la prise en charge et le suivi nécessaires.

Pour en savoir plus, une liste plus détaillée des aménagements est disponible sur le site de France Traumatisme Crânien :

www.france-traumatisme-cranien.fr, rubrique « Traumatisme Crânien Léger (TCL) », « Vous êtes concernés », « Personnel de l'enseignement ».